

Droit du financement des groupements

Infos pratiques

- > ECTS : 1,5
- > Nombre d'heures : 24,0
- > Période de l'année : Enseignement dixième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Cours magistral
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Composante : Droit et science politique

Présentation

L'enseignement porte sur les techniques de financement et les garanties subséquentes couramment utilisée dans la vie des affaires. D'une manière générale, le contenu est déterminé en fonction de l'actualité législative, jurisprudentielle et doctrinale.

Évaluation

Epreuve orale

Pré-requis nécessaires

Maîtrise des fondamentaux en Droit commun et spécial des sociétés, Droit du financement.